

### Une grève très largement suivie dans les collèges et les lycées

Les professeurs de l'académie ont très largement répondu à l'appel à la grève et à la manifestation (500 manifestant-es, environ 1/3 des professeurs en grève) lancés par le SNES et les syndicats de la FSU pour :

- S'opposer aux 58 suppressions d'emplois programmées à la rentrée 2019 ;
- S'opposer à l'augmentation massive des heures supplémentaires et à la volonté du ministre Blanquer de leur en imposer 2 de force ;
- Exiger l'abandon de la réforme du lycée qui sous couvert de nouveauté organise la baisse des moyens et le tri social des élèves ;
- Exiger de meilleurs salaires.

Le SNES-FSU appelle tous les collègues à poursuivre le mouvement sous des formes diversifiées pour faire connaître la réalité de la politique éducative menée par le gouvernement : assemblées générales avec les parents, alertes aux élus et à la presse, rassemblements... Des préavis de grève sont déposées pour couvrir toutes les initiatives.

Le SNES-FSU appelle à un rassemblement à 9h30 Vendredi 25 janvier à la faculté de droit de Limoges pour la venue de J-M. Blanquer.

Le SNES-FSU continuera de démontrer à la Rectrice combien les choix opérés conduisent à des dégradations dans les établissements. Le CTA du lundi 28 janvier à 9h en sera la prochaine occasion.

#### Attention aux informations données par le rectorat sur les taux de grévistes !

Les syndicats de la FSU (SNES-SNUEP-SNEP) appelaient aujourd'hui à la grève dans les collèges, les lycées et les lycées professionnels. Le 1<sup>er</sup> degré n'était pas concerné par ce préavis.

Pourtant le rectorat, comme le ministère, extrapolent à partir d'un échantillon d'établissements à 8h du matin, le nombre de professeurs grévistes et le divise par le nombre total de personnels en poste dans l'académie, qu'ils aient cours ce jour-là ou pas, qu'il soit dans le second ou le premier degré, pour obtenir le pourcentage de grévistes qui sera communiqué à la presse ! Les collègues grévistes prenant leur service après 8h ne sont aussi jamais comptabilisé dans la communication de l'institution... mais leur salaire sera bien amputé d'une journée de grève.

Patrice Arnoux, Marianne Corrèze  
Co secrétaires académiques du SNES-FSU